



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 5, 14 juin 2018

- Conditions climatiques et risques associés.
- Avancement des semis et des plantations.
- Insectes : mouches de l'oignon et des semis, thrips, ver gris et teigne du poireau.
- Maladies : brûlure de la feuille, pourriture blanche et fusariose du plateau.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET RISQUES ASSOCIÉS

Après les pluies parfois abondantes des 4 et 5 juin, les [précipitations](#) ont été faibles durant les 7 derniers jours. Les températures, autour des normales le jour et un peu fraîches la nuit, ont en général été favorables aux cultures. On rapporte cependant un développement un peu ralenti dans les régions plus fraîches. Le temps sec et fréquemment venteux a contribué à assécher graduellement les sols, de sorte qu'on a dû recourir à l'irrigation dans quelques régions, notamment dans Lanaudière, la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.

AVANCEMENT DES SEMIS ET DES PLANTATIONS

Les transplants d'oignons sont au stade de 6 à 7 nouvelles feuilles en Montérégie-Ouest et de 3 à 4 feuilles dans les autres régions. La récolte d'oignons verts issus de bulbilles est en cours et la qualité est belle. Quant aux semis d'oignon sec ou d'oignon vert, leurs stades varient de 1 à 3 nouvelles feuilles, les plus avancés se retrouvant dans les régions les plus chaudes de la province. La qualité de la levée est parfois inégale dans l'oignon vert. Des dommages de phytotoxicité reliés aux herbicides sont rapportés dans quelques champs de plusieurs alliums, mais l'impact demeure minime ou normal.

Mis à part en Montérégie-Ouest, où le poireau peut atteindre 5 nouvelles feuilles, le stade de cette culture demeure à 3 ou 4 nouvelles feuilles dans les autres régions.

Dans les champs les plus avancés d'ail d'automne, la fleur d'ail a déjà un tour de fait. Cependant, pour la majorité des champs du sud de la province, elle commence à émerger. Dans la région de Québec, l'ail serait en moyenne au stade 7 à 8 feuilles.

Dans l'oignon, les traitements herbicides en post-levée des mauvaises herbes se poursuivent. Veuillez consulter l'[avertissement N° 1](#) du 17 mai 2018 pour connaître certaines règles de base à respecter afin de réduire les risques de phytotoxicité des herbicides [GOAL](#) et [CHATEAU](#).

INSECTES

Mouches de l'oignon et des semis

En Montérégie-Ouest, les premiers dommages dus à la larve de la [mouche de l'oignon](#) ont été observés vers la fin de la semaine dernière. Moins de 1 % des plants sont affectés. Les nouveaux dommages provoqués par les larves de la [mouche des semis](#) affectent également moins de 1 % des plants, sauf sur certains sites qui semblent davantage favorables à cet insecte. Des adultes de mouche de l'oignon et de mouche des semis continuent d'être capturés sur les pièges installés dans Lanaudière, mais aucune larve de mouche de l'oignon n'a encore été identifiée dans cette région.

Teigne du poireau

Le nombre de captures de la [teigne du poireau](#) a diminué sur presque tous les sites de piégeage. Dans les régions au sud de la province, on a atteint le creux entre le premier et le deuxième vol des papillons sur la majorité des sites (aucune capture). Ceci signifie qu'on arrive à la période où les dommages et les larves seront le plus visibles. Sur plusieurs sites dans l'ail, on note la présence de grosses larves et même de pupes.

Référez-vous à l'[avertissement N° 2 du 24 mai 2018](#) pour connaître la stratégie d'intervention détaillée. Le tableau ci-dessous présente, en rappel, les dates d'intervention recommandées pour les sites sans piégeage.

Régions	Stratégie à un traitement	Stratégie à deux traitements	
	Date	Date #1	Date #2
Montérégie-Ouest	5 juin	29 mai	12 juin
Montérégie-Est			
Laurentides	9 juin	2 juin	16 juin
Lanaudière			
Centre-du-Québec			
Estrie	10 juin	3 juin	17 juin
Outaouais			
Mauricie	11 juin	4 juin	18 juin
Capitale-Nationale	13 juin	6 juin	20 juin
Chaudière-Appalaches			
Abitibi-Témiscamingue			
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15 juin	8 juin	22 juin
Bas-Saint-Laurent	17 juin	10 juin	24 juin
Gaspésie	21 juin	13 juin	28 juin

Si vous observez des dommages et que vous n'avez pas été en mesure d'intervenir aux dates recommandées, vous pouvez encore faire un traitement. Il faut cependant s'assurer que des larves sont encore présentes dans les plants. Si vous observez majoritairement des cocons (pupes), il est trop tard pour traiter : il sera préférable d'attendre à la prochaine génération.

Autres insectes

En Montérégie-Ouest, les [thrips](#) sont maintenant observés dans plusieurs champs. On retrouve généralement moins de 2 % de plants porteurs. Dans les autres régions, la présence de thrips n'est rapportée que dans l'ail et en quantité minime. La vigilance est de mise quand il y a des coupes de foin dans les environs, puisque les thrips vont se déplacer vers les oignons et faire monter le nombre de plants porteurs.

L'activité des **vers gris** est relativement faible dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. De rares interventions ont toutefois été effectuées dans l'oignon vert de cette dernière région, visant à la fois les populations de vers gris et de mouches.

MALADIES

Brûlure de la feuille

En Montérégie-Ouest, des symptômes de brûlure de la feuille (taches de *Botrytis*) sont observés sur plusieurs sites, dans l'oignon sec et dans l'oignon vert. L'intensité de la maladie demeure toutefois faible.

Pourriture blanche

La [pourriture blanche](#) (*Sclerotium cepivorum*) est maintenant observée sur quelques plants d'oignons verts en Montérégie-Ouest.

Fusariose du plateau

Également en Montérégie-Ouest, la présence de pourriture basale fusarienne (*Fusarium oxysporum*) commence à être rapportée. L'incidence peut varier de faible à forte dans certains champs d'oignons secs mal drainés. On en trouve aussi un peu dans l'oignon vert.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, Carl Dion Laplante, agronome, et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.